L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires.
G. F. WEISSE. [illegible]
E. DUVERGER. [illegible]
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

☞ Pour le Bulletin Commercial et la Liste Maritime, voir la 2me page.

CHRONIQUE EUROPEENNE.

Le steamer *Baltic* est arrivé à New York le 14 de ce mois, avec des avis de Liverpool jusqu'au 2 courant et du continent jusqu'au 31 octobre.

La sempiternelle question d'Orient continue à envahir toutes les colonnes de la presse européenne. Il n'y a à cette heure que deux peuples dans l'ancien Monde, les Turcs et les Russes, de même qu'il n'y a que deux monarques, le czar et le sultan. Ce qu'il faudrait à tous les intérets, même à celui de la simple curiosité, c'est une solution, mais quand l'aurons-nous? Quel Œdipe, s'écrie l'*Indépendance Belge*, parviendra à débrouiller cette énigme qu'on appelle la question d'Orient? Les nouvelles succèdent aux nouvelles, celles-ci démentant celles-là, pour être démenties à leur tour par d'autres le lendemain. Il n'est pas de panorama mouvant qui puisse donner une idée des aspects variés que la situation présente d'un jour à l'autre.

Nous ne remonterons pas bien haut, continue le journal belge: à cinq ou six jours à peine. Les esprits flottaient indécis entre la crainte que les hostilités ne s'ouvrissent, soit sur les bords du Danube soit en Asie, et l'espérance que les puissances médiatrices—si toutefois il y a encore dans tout cela des puissances qu'on puisse appeler médiatrices!—parviendraient à empêcher le conflit. Arrive une dépêche annonçant la canonnade d'Isactcha. Pour le coup, il n'y a plus à douter, les hostilités sont ouvertes, la Bourse prend peur, et l'on n'entend plus répéter que ce mot: la guerre est engagée.

Il y en à eu pour vingt-quatre heures. Le lendemain, seconde dépêche: ordre a été transmis de suspendre les hostilités. Quelle est la date de cet ordre? Peu importe: la Porte a consenti à une suspension, n'est-ce pas la preuve qu'elle ne se soucie pas de faire la guerre? En même temps, n'a-t-on pas reçu la nouvelle que le czar, de son côté, a fait parvenir aux gouvernements de France et d'Angleterre des propositions les plus conciliantes! Donc c'est la paix, la paix certaine, définitive, assurée.

Pour combien de temps? Eh! mon Dieu! la durée ordinaire: vingt-quatre heures. Le lendemain—hier—nouveau changement à vue. Cette fois, c'est le *Moniteur* qui parle: La Porte a consenti à suspendre les hostilités, cela est vrai, mais à une condition: c'est que les hostilités ne seraient pas déjà entamées. Les puristes font bien observer qu'on ne peut *suspendre*, c'est-à-dire interrompre, arrêter que ce qui est déjà commencé, que pour *suspendre* des hostilités, il faut d'abord que des hostilités existent, car on ne suspend pas ce qui n'existe pas. Mais les puristes ne sont pas des hommes d'Etat ou les hommes d'Etat ne sont pas des puristes, comme l'on voudra. Donc, la Porte n'a consenti à suspendre les hostilités que s'il n'y avait pas d'hostilités; du moment qu'il en existe, l'ordre doit être considéré comme non avenu et les hostilités ne doivent pas être suspendues. C'est le *Moniteur* qui l'annonce, complétant ainsi la première dépêche.

Y a-t-il des hostilités? Non. Alors qu'on les suspende.

Y a-t-il des hostilités? Oui. Alors qu'on ne les suspende pas!

Telle a été, paraît-il, la résolution de la Porte.

Or, la canonnade d'Isactcha dans laquelle les Russes ont eu le commandant de la flottille, trois officiers, deux matelots tués, et une cinquantaine de blessés, et par suite de laquelle la forteresse même a été, dit-on, incendiée, cette canonnade, disons-nous, ce bombardement constitue-t-il des hostilités? Quelques-uns n'hésitent pas à dire non, et persistent à penser que l'ordre de suspension est très valable. D'autres qui, au premier aspect, paraissent plus logiques, il faut en convenir, pensent que ce combat [illegible] et ses résultats si sanglants [illegible] être considéré comme un commencement d'hostilités et que, dès lors, l'ordre de suspension du 21 doit être considéré, aux termes mêmes des explications fournies par le *Moniteur*, comme non avenu; et nous voici revenus à [illegible]

[illegible] de l'affirmer que de le nier. Le télégraphe [illegible] plutôt la girouette électrique tourne à tous les vents [illegible] qui sait si c'est un souffle de paix ou de guerre qui la fera fonctionner demain, aujourd'hui, dans quelques minutes peut-être.

L'*Indépendance* continue en ces termes sa revue politique:

La note insérée au *Moniteur* n'est pas le seul fait qui est venu modifier dans le sens [illegible] la situation qui apparaissait comme si pacifique hier matin. [illegible] le départ de M. le général Baraguey-d'Hilliers [illegible] remplacement de M. Lacour [illegible] Or, nous avons déjà fait observer [illegible] que ce remplacement de M. de Lacour par M. Baraguey-d'Hilliers ne peut avoir une signification pacifique.

Ce n'est pas tout, les journaux qui puisent leurs inspirations dans les régions gouvernementales [illegible] changent subitement de ton encore une fois, et voici le *Constitutionnel*, notamment, revenu à ses anciennes [illegible] contre l'empereur de Russie. [illegible] M. Amédée de Cesena [illegible] la Russie. Le *Pays*, avec ses allures [illegible]

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à l'espérance [illegible] Dieu nous garde de rien [illegible] Nous constatons l'aspect de la situation de ce matin, quant à l'aspect de demain [illegible] ce n'est pas nous qui voudrions essayer de le prévoir, demain, tous ces nuages auront peut-être fait place au plus splendide soleil.

[illegible] de nuages, voici jusqu'aux éléments qui conspirent pour prolonger les incertitudes. On sait si les informations ont assez [illegible] des flottes dans les Dardanelles. Elles sont entrées, elles ne le sont pas, le 14, le 15, le 17 octobre! Enfin le *Moniteur* parle à son tour hier. Il annonce [illegible] à la voile de Besika le 22 [illegible] le même jour.

Mais le *Moniteur* avait compté sans les tempêtes. Or, une dépêche télégraphique de Marseille annonce que le *Caradoc*, arrivé dans le port de cette ville samedi, avec des nouvelles de Constantinople du 23, a appris que les flottes ont appareillé, en effet, le 22 de Besika; mais le mauvais temps les a dispersées, elles n'ont pu franchir le détroit, et le contre-amiral de [illegible] seul parvenu à Gallipoli avec trois vaisseaux. L'amiral Dundas est arrivé au [illegible] château des Dardanelles.

Quant au reste des flottes, la dépêche ne dit pas ce qu'elles sont. S'il est permis de conjecturer quelque chose, on doit supposer, cependant, qu'en ce moment elles sont enfin au complet dans la mer de Marmara.

Voilà où l'on en est aujourd'hui. Nous ne [illegible] plus rien des diverses versions qui continuent à circuler sur le prétendu Manifeste russe et les propositions qu'on y dit formulées par l'empereur, etc. Nos lecteurs trouveront cela [illegible] mais nous croyons inutile d'enregistrer toutes les assertions contradictoires qui [illegible]

[illegible] que, par suite des inquiétudes de la question d'Orient, l'Empereur des Français a [illegible] jusqu'au 15 novembre son départ pour Fontainebleau.

Le bruit qu'une amnistie serait accordée, en France, pour toutes les condamnations résultant de délits de presse, à l'occasion de la fête de l'Impératrice, ne paraît pas devoir se réaliser.

Une correspondance de Gênes nous présente l'Italie centrale et méridionale comme dans un état de très grande effervescence causée par les diverses péripéties de la question d'Orient.

L'empereur d'Autriche a reçu, le 28 octobre, une députation d'israélites conduite par M. de Wertheimstein, employé principal de la maison Rothschild, et venue pour réclamer contre la mesure récente qui a exclu les juifs de la propriété foncière en Autriche. L'empereur a accueilli la députation avec bienveillance, et après avoir dit que la mesure dont ses coreligionnaires se plaignent n'est que provisoire, il a promis que leur requête serait prise en considération dans la rédaction de la loi qui doit régler d'une manière définitive la position des juifs en Autriche. On rattache aux conséquences de la mesure relative aux israélites les difficultés financières devant lesquels le ministre des finances M. de Baumgaertner, songerait à se retirer.

L'agitation pour l'augmentation des salaires continue parmi les populations ouvrières du comté de Lancastre. On y compte aujourd'hui [illegible] individus qui chôment. Sur ce nombre il y en a 25,000 à Preston, 5,000 à Wigan, 15,000 [illegible] districts de Bacup et Padiham, et 10,000 [illegible] Des meetings ont lieu tous les jours. A Wigan, les ouvriers houillers se sont ameutés et ont brisé des carreaux. Il a fallu l'intervention de la force armée pour rétablir l'ordre.

La *Gazette de Trieste* annonce qu'on avait [illegible] Athènes la nouvelle importante qu'à la réception de la déclaration de guerre par la Porte plusieurs centaines de Grecs armés avaient franchi la frontière, se dirigeant sur Arta et Prevesa, dans l'intention de s'emparer de Janina. Ils seraient conduits par deux officiers grecs.

Bataillon d'Artillerie. — Le Bataillon d'Artillerie, le plus beau corps de volontaires que la Nouvelle-Orléans ait jamais possédé, célébrera, le 4 décembre prochain, la fête de la Sainte Barbe par un grand banquet qui réunira toutes les compagnies et tous les membres honoraires. Le major Gally nous a adressé une aimable invitation: nous le prions d'agréer nos remerciements.

JOUR D'ACTIONS DE GRACE.

Le gouverneur, dans une proclamation qui a paru dimanche dans le journal de l'Etat, invite les citoyens à observer le quatrième jeudi de décembre comme un jour d'actions de graces. Voici le texte de la proclamation:

Attendu que dans l'accomplissement de ses mystérieux desseins, il a plu au Souverain Arbitre de l'Univers de faire sévir sur plusieurs parties de notre Etat bien aimé une des épidémies les plus cruelles et les plus terribles que l'histoire du monde ait jamais enregistrées, qui a précipité dans la tombe un grand nombre de citoyens et a jeté dans le cœur de milliers de ceux qui ont survécu de douloureux regrets, de poignantes douleurs, et attendu qu'il est convenable que, comme peuple, nous nous courbions dans la soumission et l'humilité devant ces terribles châtiments de la Grâce Divine;

Et attendu encore qu'il a plu au Grand Auteur de toutes choses de détourner de nous la verge de l'affliction et de rendre à notre Etat abattu par le fléau, les inappréciables bienfaits de la santé et de la prospérité;

J'ai jugé convenable de lancer cette Proclamation, fixant le quatrième jeudi de décembre prochain, 22me jour du dit mois, comme un jour de prières, d'humiliations et d'actions de grâce qui devra être observé dans tout l'Etat; et je recommande instamment que dans ce dit jour, le bon peuple de la Louisiane s'abstienne de tout travail inutile et de toute occupation incompatible avec ces sentiments d'humilité, de devoir et d'obligation qu'il doit à son créateur; qu'il s'assemble aux lieux ordinaires du culte et que dans la pureté de son cœur, dans la sincérité de ses bonnes intentions, il remercie le Dieu Tout-Puissant de la plénitude de sa grâce et des nombreux témoignages par lesquels sa Providence s'est manifestée à nous comme nation, comme Etat et comme peuple; qu'il le remercie de ce que dans sa sagesse et dans sa bonté il permet que nous jouissions de la liberté civile et religieuse, que la paix et la sécurité règnent, que la santé nous est rendue, que l'abondance et la prospérité règnent dans notre patrie.

La suite de l'excellent travail de M. Avequin sur la formation du sel des chaudières à sucre, paraîtra dans notre prochain numéro.

Théatre d'Orléans.—Aujourd'hui, pour les débuts de Mme Berton, première chanteuse légère, *Le Maître de Chapelle*, opéra en un acte de Paer. On se rappelle le succès que Mme Berton a déjà obtenu dans ce rôle il y a quelques années. Le spectacle se composera en outre d'un drame et d'un vaudeville.

Jeudi prochain, pour le début de M. Lapierre, premier fort ténor du grand opéra, *La Reine de Chypre*.

EFFETS DE L'ELECTION DE NEW-YORK.

On paraît, dit un journal de New York, se remettre difficilement, à Washington, de la consternation causée par le résultat des élections de 8 de ce mois. L'*Union* n'a pas encore dit un seul mot de ce fait, pourtant si considérable; le président reproche amèrement à son cabinet de l'avoir exposé à un aussi éclatant démenti, et M. Guthrie est, dit-on, devenu tout-à-coup invisible. La leçon est rude, en effet, surtout pour un ministre qui paraît tenir à son portefeuille d'une manière démesurée.

M. Redfield et M. John Van Buren ont été mandés en toute hâte de New-York, et l'on attend avec curiosité ce qui va sortir de la consultation à laquelle on a cru devoir les appeler.

En attendant, la démocratie conservatrice chante hautement victoire et se prépare à la célébrer au pied même du capitole. L'appel suivant a été lancé à cet effet:

«Les républicains démocrates du district de Colombie et les citoyens de quelques Etats voisins, opposés au *Free soilism* et à toute reconnaissance de ce parti par l'administration démocratique, sont priés de se rendre au (Copp's Saloon) dans l'avenue de la Louisiane, lundi 14 novembre à 7 heures du soir, pour féliciter la vraie démocratie nationale de New-York, sur la récente, soudaine et triomphante justification de ses principes.

«Pas d'alliance avec les ennemis de l'Union!»

ARRIVEE DU CRESCENT-CITY.

Le steamer *Crescent City*, commandant Windle, est arrivé dans notre port hier, à 3 heures de l'après-midi, venant de New-York qu'il avait quitté le 12 et de la Havane où il était entré le 18 et d'où il est reparti le même jour après avoir débarqué les malles de la Californie et 120 passagers.

La mortalité causée par le choléra parmi les nègres a été si grande pendant le courant de l'été dernier que beaucoup de planteurs se trouvent dans un extrême embarras.

On faisait à la Havane, lors du départ de *Crescent City*, de grands préparatifs pour célébrer l'anniversaire de la Reine d'Espagne qui avait lieu le lendemain 19.

Le *Diario de la Marina* publie un long article sur les partis aux Etats-Unis. Cet article dénote de la part de l'auteur une grande ignorance des hommes et des choses de notre pays.

LOTERIE DE LA HAVANE.

Grand Tirage du 18 novembre.

No. 10,631	$ 100,000
11,147	40,000
16,281	16,000
11,[illegible]	8,000
3,766	4,000
5,596	2,000
13,273	2,000
9,690	1,000
12,632	1,000
10,139	1,000
16,160	1,000

M. Soulé à la cour de Madrid.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, M. Soulé, a présenté, le 26 octobre, à la Reine ses lettres de créance. On conçoit qu'il n'était pas question, en cette circonstance, dans une visite toute de cérémonial, de la question de l'île de Cuba; la Reine s'est bornée, comme l'ambassadeur, à prononcer des paroles qui ne sortent pas du formulaire habituel des réceptions. Toutefois, il est à remarquer, dit un journal européen, que, dans la réponse de la Reine, il ne se trouve rien de personnellement obligeant pour le ministre américain.

M. Soulé, en remettant à la reine les lettres qui l'accréditent en qualité de ministre des Etats-Unis, a prononcé le discours suivant:

«Madame, en remettant les lettres qui m'accréditent en qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire des Etats-Unis près de V. M., je puis exprimer ma satisfaction et le plaisir que j'éprouve de n'avoir à exprimer à V. M. que les assurances les plus amicales pour votre royale personne et pour le peuple confié à votre direction et à vos soins.

«Le respectable chef qui préside actuellement aux destinées de l'Amérique désire vivement que [illegible] caractérise les relations entre son gouvernement et celui de V. M. et ce sera pour lui une satisfaction comme c'est un devoir de cultiver et de [illegible] toutes les circonstances qui peuvent contribuer à rendre plus intimes les [illegible] qui unissent l'Espagne et les Etats Unis et fortifier les liens qui réunissent les deux puissances.

«Madame, je présente à V. M. mes vœux sincères pour le bien-être de sa royale personne et de sa famille.

«Que le règne de V. M. soit heureux et fécond en bénédictions de tout genre qui peuvent rendre heureux et prospères les peuples de V. M.»

La Reine a répondu:

«J'ai entendu avec satisfaction les assurances que vous me donnez des sentiments d'amitié du Président des Etats-Unis et je me complais à vous assurer qu'ils sont les mêmes que ceux qui m'animent pour sa personne et pour votre pays.

«Ces assurances, nouvelles toujours agréables pour moi, me persuadent de plus en plus de l'intérêt que l'Espagne comme les Etats Unis ont de maintenir et de resserrer leurs antiques relations.

«Vous trouverez en moi, Monsieur le ministre, les meilleures dispositions et en mon gouvernement la coopération la plus sincère en vue d'atteindre à ce but important et désirable.»

République Dominicaine.—Le journal officiel de Sto Domingo, reçu à New-York, annonce, sous la date du 25 septembre, que la plus grande tranquillité régnait dans cette partie de l'île. Le gouverneur des Antilles hollandaises a écrit au président de la république dominicaine qu'il était chargé par le gouvernement de la métropole de négocier un traité de paix, de commerce et de navigation avec Sto-Domingo. Le traité sera signé à Caraçoa.

Massachusetts.—Washburn, candidat whig à la place de gouverneur, a reçu 37,082 voix dans 318 circonscriptions de Massachusetts, et Bishop, le candidat démocrate, 26,076. Le vote donné par les abolitionnistes et les démocrates nationaux n'a pas permis qu'il y eût d'aucun côté la majorité absolue. Il n'y aura donc pas d'élection par le peuple, et la législature sera appelée à désigner le gouverneur. Or, comme les whigs y ont une très forte majorité, le premier magistrat du Massachusetts sera pris dans le sein de ce parti.

Connecticut.—Un violent orage a éclaté sur le Connecticut le 14 de ce mois. La voie du railway de New Haven a été emportée. A Birmingham quatre personnes ont péri.

Evasion de prisonniers.—Quatre prisonniers détenus à la geôle de Clinton, paroisse d'Est Feliciana, ont réussi à s'enfuir dimanche dernier. Sur les quatre prisonniers, trois étaient accusés de meurtre.

Canada.—La saison est déjà fort rigoureuse au Canada. Nous lisons dans le *Journal de Québec* du 10 novembre:

L'hiver est réellement commencé. La neige couvre la terre et les voitures d'hiver circulent dans les rues. Dans la partie inférieure du district de Québec, presque toutes les petites rivières sont couvertes d'un pont de glace solide. Cette nuit, sur les trois heures, les merveilleux feux de l'aurore boréale s'agitaient en mille sens, prenant toutes les formes et passant d'une forme à une autre avec une rapidité incroyable.

A l'heure qu'il est les chemins sont durcis par le froid; mais on doit espérer encore quelques jours de navigation, car un hiver aussi précoce occasionnerait bien des mécomptes dans le commerce.

VENTES A L'ENCAN,
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

21 novembre:—[illegible] lots de terre, [illegible]
26 décembre:—Succession de Thomas Dwyer, [illegible]
☞ Pour plus amples renseignements, voir les avis.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du recorder Winter.

La police assaillie par des nègres.—[illegible] appartenant à M. Pratt, John [illegible] à M. Turner, et Louis [illegible] ont été arrêtés hier au coin des rues Benjamin et Ste Lucie [illegible] Le recorder [illegible]

Bris de paix.—[illegible]

Scandale.—[illegible]

Filou.—Thomas Wilson [illegible]

Abus de confiance.—Michael Murphy s'est vu [illegible] M. Luke Ford.

Arrestation.—Patrick Moore [illegible]

[illegible]

Cour du recorder [illegible]

Suspects.—William [illegible] et John Hughes, que la police du Deuxième District soupçonne d'avoir commis ou de vouloir commettre [illegible] der de leur faire subir un interrogatoire.

Une dame insultée.—William McManus a été arrêté hier pour s'être présenté chez Nancy Williams et l'avoir insultée.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Antonio Valdez, qu'on a trouvé mort à bord du [illegible] Lower Picayune Tier, deuxième District. Verdict: Mort d'apoplexie. Valdez est né à l'île de Cuba; il était âgé de [illegible] ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un [illegible] nommé John Carr, trouvé mort au poste du Deuxième District. Le jury a déclaré qu'il est mort [illegible] Carr est né dans l'Etat de la Pennsylvanie; il avait 40 ans.

Vol.—Un ordre d'arrestation a été lancé contre Auguste Adenot dit Samuel Turner, [illegible] Catherine Cassidy [illegible] articles suivants: trois montres, un bracelet, une montre en or, un porte-crayon en or [illegible] grandes lettres S. F. F., cinq paires de ciseaux, trois portraits en miniature, une boîte à bonnettes en argent, trois lancettes, une malle contenant un pistolet [illegible] Nous apprenons que Adenot a déjà été arrêté plusieurs fois sous prévention de vol.

Triste accident.—M. Alexandre Cabaret a été renversé par un dray, hier après-midi, au coin des rues Cresmon et Levée; les roues lui sont passées sur la tête. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité [illegible]

Troisième et Quatrième Districts.—La police des Troisième et Quatrième Districts n'a arrêté hier que des individus accusés de bris de paix, etc.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 27 octobre 1853.

Monsieur,

Le *Moniteur* vient enfin de rompre le silence obstiné dans lequel il s'était retranché depuis quelques mois. Une Note singulièrement travaillée et dont tous les termes paraissent avoir été pesés avec un scrupule minutieux, annonce que la flotte anglo-française a franchi les Dardanelles. [illegible]

[illegible]

LE SYSTEME CALORIQUE. L'ERICSSON.

Il y a longtemps que nous avions perdu de vue le navire calorique *Ericsson* ainsi que l'homme de génie qui est parvenu à faire de l'air chaud un puissant moteur. Le *Courrier des Etats-Unis* nous donne des nouvelles de l'un et de l'autre. Voici ce que nous lisons dans ce journal, sous la date du 14 courant:

Tandis que l'opinion, en tout ou moins la curiosité publique, restait en éveil, l'*Ericsson* et son inventeur, celui-ci n'a pas cessé, depuis six mois, de travailler au perfectionnement qu'il avait promis d'introduire dans son système à la suite des premières expériences. Aujourd'hui, l'*Ericsson* [illegible] prêt à recommencer ses épreuves [illegible]

Les modifications que M. Ericsson a introduites dans l'appareil de son navire sont très importantes.

Les anciens cylindres ont été enlevés avec tous les pistons, [illegible] leurs débris étaient accompagnés. A la place de ces cylindres, on a obtenu au nombre de quatre et de vaste dimension, disposés [illegible] du navire [illegible] deux autres cylindres de moindre dimension, dans la direction de la quille, faisant avec elle un angle d'environ 45°, et de plus inclinés l'un vers l'autre. Quatre cylindres auxiliaires ont été placés sur les flancs des cylindres principaux, un de chaque côté.

On voit ainsi que l'appareil actuel de M. Ericsson se compose de six cylindres; deux dans lesquels fonctionnent les pistons moteurs et quatre auxiliaires. Les cylindres moteurs ont chacun six pieds de diamètre et huit pieds de course. Ces deux cylindres, étant à double effet, sont considérés par M. Ericsson comme devant produire autant de travail utile que les quatre immenses cylindres à simple effet, primitivement employés, par suite de ce qu'ils travailleront à haute pression. [illegible]

Le régénérateur nouveau, bien qu'ayant une forme différente, continuera à fonctionner sur les mêmes principes, et, par conséquent, à être la pièce principale de toute l'économie de ce système; c'est, en effet, l'âme de la machine Ericsson.

M. Ericsson se propose de partir très prochainement pour l'Europe sur son navire. Il estime que l'*Ericsson* atteindra maintenant le double de la vitesse qu'il avait obtenue pendant les divers essais dont nous avons rendu compte.

LETTRES PARISIENNES.

Paris, 26 octobre 1853.

Il y avait décidément un mauvais génie sur les chemins de fer: un accident était arrivé encore il y a deux jours par suite d'un choc sur la ligne d'Orléans, à la gare d'Etampes, mais avec un dommage matériel seulement; les wagons brisés n'étant pas encore occupés par les voyageurs; aujourd'hui, une catastrophe bien autrement douloureuse est venue péniblement impressionner l'attention publique; voici les détails que j'ai pu recueillir à ce sujet.

Le train de chemin de fer de Versailles (rive droite), qui arrive à Paris à 7 h. 35 de matin, après s'être arrêté à Courbevoie pour prendre des voyageurs, était parvenu à un kilomètre de la station d'Asnières [illegible]

[illegible]

Malgré toute la présence d'esprit du mécanicien, le train n'a pu être arrêté instantanément; il y a eu une douzaine de personnes plus ou moins grièvement blessées. Au moment où je vous écris, on dit qu'il y a deux morts; je n'affirme pas.

Aussitôt que le train a été arrêté, on a détaché les deux voitures qui sont littéralement broyées et la partie du train de devant est arrivée à Paris avec tous les voyageurs [illegible] transporter les blessés. A dix heures un quart, les secours arrivés dans la gare où on leur a donné les premiers soins.

C'est le troisième accident de même genre qui arrive sur cette ligne.

On dit qu'un conducteur a été tellement effrayé qu'il a sauté de dessus la voiture où il était et qu'en sautant il est tombé la tête la première.

27 octobre.

Voici un fait qui a agité la Bourse:

Deux officiers ont été envoyés à Naples pour assister aux revues de l'armée: le duc de Lesparre et M. Ducasse, attaché, comme on sait, à la personne du maréchal Jérôme. Il paraît que ces officiers ont été retenus en quarantaine dans le port de Naples [illegible]

[illegible]

29 octobre.

Nous vivons dans une singulière époque, on se méfient et se choisent les faits les plus opposés, les démonstrations les plus contradictoires. Hier on célébrait la paix, aujourd'hui on exalte la gloire militaire. [illegible]

[illegible]

Paris, 31 octobre.

[illegible]

30 octobre.

[illegible]

Le prince Napoléon, dont les journaux semi-officiels vous ont confirmé le départ pour Stuttgardt, sera de retour à Paris au milieu de la semaine prochaine. [illegible]

Une des illustrations les plus autorisées de la chorégraphie française, le célèbre Deport, vient de mourir à Paris. [illegible]

Il est question d'un grand article que M. Sainte Beuve doit consacrer dans le même journal aux Mémoires du docteur Véron.

[illegible]

Je vous annonçais, il y a un mois, que M. Villemain [illegible]

X***

NOUVELLES [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Paducah, 21 novembre.

La rivière baisse lentement, et il y a 5 pieds 10 pouces d'eau au chenal. [illegible]

Cincinnati, 21 novembre.

Il y a un peu moins de 6 pieds à la rivière, depuis 24 heures. [illegible]

Louisville, 19 novembre.

[illegible]

L'E soussigné donne avis que M. John [illegible] est porteur de sa procuration générale [illegible]
Nouvelle Orléans, 20 novembre 1853.
EDOUARD DUPARQUEUR.

AVIS.
MADAME MARIE BABOUSSE a l'honneur de prévenir les familles de la Nouvelle-Orléans que [illegible]

AVIS.—Le public est prévenu de ne rien vendre à crédit [illegible]
FIRMIN DURAS.

M. DE GOER & RIFFLARD,
70, RUE DE LA DOUANE,
OFFRENT à vendre [illegible] MARCHANDISES [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 22 novembre 1853:
Début de Mme BERTON, première chanteuse légère.
LE MAITRE DE CHAPELLE,
Opéra en un acte, de Paër.
LE CHEF-D'ŒUVRE INCONNU,
Drame en un acte.
LE MISANTHROPE,
Vaudeville en 1 acte.
☞ On commencera à six heures et demie.

Jeudi 24, Début de M. LAPIERRE, premier fort ténor de grand opéra.
LA REINE DE CHYPRE.

THEATRE ST-CHARLES.

[illegible] 22 novembre 1853: [illegible] FAZIO. [illegible] WIDOW [illegible]

[illegible] ODD-FELLOWS' HALL.
[illegible] NOUVEAU [illegible]
Les Véritables CAMPBELL MINSTRELS [illegible]

SECONDE SEMAINE
DES VRAIS CAMPBELLS,
JAMES NORRIS, directeur.
A LA SALLE DES ODD-FELLOWS.
[illegible]

PLACE! PLACE!!
TOUT le monde connaît notre vieil ami JOHN E. [illegible]

Mme CAUCHE,
193 RUE ROYALE, 193
[illegible]

CAPOTES DES NOUVEAUTES.
[illegible]

AVIS.
L'E public [illegible] PARFUMERIES [illegible] FREDERICK MAINS [illegible]

GIQUEL & JAMISON,
[illegible]

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
[illegible]

PAUL E. THEARD,
NOTAIRE PUBLIC,
Traducteur, Interprète, Comptable et Teneur de Livres.
Bureau, No 111, Passage de la Bourse.

LEON FRERES & Co,
ONT transporté leur magasin de CUIRS au No 81, rue de Chartres.

AVIS D'ENCAN.
[illegible]

BERNARD TURPIN, Encanteur,
ETANT de retour à la Nlle-Orléans, offre ses services [illegible]

AVIS.
[illegible] A. GUIBERT, [illegible]

PUIG & AVENDANO
ONT transporté leur bureau du No [illegible] No 126, rue de la Commune.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
[illegible]

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.
Département des Lettres.
[illegible]

HOTEL VERANDAH-CONTI,
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Royale.
[illegible]

ACADEMIE DE DANSE.
M. et Mme ANGLILINA,
[illegible] rue Carondelet, entre [illegible]

A. PAYA & Co.,
86, RUE DE CHARTRES, 86.
[illegible]

C. YALE Jr. & Co.,
[illegible]

AUX PLANTEURS.
[illegible]

Compagnie de la Presse à coton de la Levée.
L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI 21 de courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
F. J. FORSTALL.

Ecoles Publiques du second District.
[illegible] ALBERT PARKE.

105, ROYALE, 105
MARCHAND TAILLEUR.
[illegible]
J. CASSENOUS,
105, Royale.

Enseignement Privé.
Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c.
[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
[illegible]

☞ MM. WILLIAMSON, ZABATIE & Co. ont transporté leur magasin du No [illegible] rue Poydras, au No 121 rue de la Commune, [illegible]

A louer.
[illegible] PONTALBA.

A louer.
[illegible]

AVIS.
MADAME MARIE BABOUSSE a l'honneur de prévenir les familles de la Nouvelle-Orléans qu'à partir du 1er novembre elle donnera en ville des leçons de langue française, d'histoire et de littérature.
S'adresser chez elle, rue Bourgogne, 141, entre Toulouse et St-Pierre.

Changement de domicile.
ANT. GIRAUD, importeur, a transféré son magasin du No 68 au No 64, même rue.

Demande de Modistes.
M ME D. F. WAYMOUTH, No 17, rue St-Charles, [illegible]

2000 PANIERS [illegible]

[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, [illegible]

[illegible] FNO DE FUENTES & Co, [illegible]

[illegible] M. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES NOUVELLES.
[illegible] LEGAY & LECAMU, [illegible] rue de Chartres.

BON MARCHE [illegible]
LION & PINSARD [illegible] rue Royale,
[illegible]

[illegible]